

Lycée STEPHEN LIEGEARD, 21220 BROCHON

SPORT ÉTUDES

COURSE D'ORIENTATION



LA SECTION SPORT ÉTUDES COURSE D'ORIENTATION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un dispositif qui permet à des jeunes d'un bon niveau régional en CO de bénéficier de plusieurs entraînements hebdomadaires (technique, physique) sur et en dehors du temps scolaire, afin de progresser vers un niveau National.

POURQUOI CHOISIR LA SECTION SPORT ÉTUDES COURSE D'ORIENTATION ?

- Pour faire partie d'un groupe d'élèves qui partagent le même DOUBLE OBJECTIF au lycée : obtenir son baccalauréat ET progresser dans cette activité.
- Pour valoriser son parcours de formation au lycée : PARCOURS SUP.
- Pour acquérir des connaissances, compétences et valeurs en lien avec l'activité : connaissance et respect de l'environnement, prise d'initiatives et de responsabilités ; organisation, pose, traçage...

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Un groupe de 8 lycéens maximum de niveau seconde à terminale pour la rentrée 2026.
- Un partenariat avec le comité de Côte d'Or et l'ADOC qui mettent à disposition des moyens humains matériels et financiers.
- Un double suivi individualisé :
 - Suivi scolaire individualisé par l'enseignant coordonnateur de la section : Aleth LALIRE. La réussite scolaire conditionne le maintien de l'élève dans la section.
 - Suivi médical pluriannuel.

QUEL INVESTISSEMENT POUR LES ÉLÈVES MEMBRES DE LA SECTION ?

- Un créneau de pratique de CO pédestre ou CO à VTT physique ou technique, de 3h par semaine, inséré dans l'emploi du temps de l'élève (en plus des 2H d'EPS obligatoires) : encadrement stagiaire STAPS, spécialiste course d'orientation ou ALETH LALIRE
- Participation à l'école de CO de l'ADOC ou à l'AS (entraînement ou compétition de cross, CO, raid ou VTT...) le mercredi après-midi
- Accès aux entraînements physiques du jeudi soir proposés par l'ADOC de 18h30 à 20h : encadrement entraîneur ADOC



QUELLE SONT LES CONDITIONS POUR POSTULER ?

- Être licencié FFCO pour l'année 2026
- Attester d'un bon niveau régional dans au moins une des activités d'orientation (co pédestre, co à VTT) : possibilité de s'appuyer sur le Classement National FFCO

COMMENT POSTULER A LA SECTION SPORT ÉTUDES COURSE D'ORIENTATION ?

- Remplir et renvoyer le dossier de candidature (PJ) pour le 3 mai 2026 aux deux adresses suivantes : aleth.lalire@ac-dijon.fr ou au secrétariat du lycée ce0210012Z@ac-dijon.fr, accompagné :
 - des bulletins des deux premiers trimestres de l'année en cours ;
 - d'une lettre de motivation dans laquelle figureront votre classement National en course d'orientation, et votre VMA (si réalisée durant l'année : indiquer la date et le test) ainsi que le club actuel et le nom de votre entraîneur référent ;
 - d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation pédestre et à vtt en compétition.
- Pour les élèves actuellement scolarisés en 3^e : saisir le vœu « Lycée Stephen Liegeard », Brochon en premier vœu sur AFELNET

QUEL PROCESSUS DE VALIDATION DES CANDIDATURES ?

- Les candidatures sont étudiées par le comité de Côte-d'Or puis envoyées à la fédération française de course d'orientation qui transmet la liste des candidates et candidats retenus à l'établissement puis au comité de pilotage académique du sport de haut niveau
- Les candidatures retenues seront annoncées et les familles recevront une réponse par mail au plus tard le 26 mai 2026
- Les élèves doivent ensuite valider leur inscription au lycée